

## LA PLATEFORME DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE A POUR OBJECTIF DE :

**Renforcer l'attractivité** des métiers de l'aide  
et du soin à domicile et en établissement,

**Faciliter le recrutement** de professionnels  
auprès des structures spécialisées,

**Créer du lien** entre demandeurs d'emploi  
et employeurs,

**Fidéliser les professionnels** en poste  
et optimiser la gestion des ressources humaines.



ALTRUISME



SOLIDARITÉ



PROXIMITÉ



ENGAGEMENT



Plateforme des métiers de l'autonomie

462, rue Benjamin Delessert  
77550 Moissy-Cramayel

Du lundi au vendredi de 8 h30 à 17 h

**01 82 33 03 20**

[pdma77-91@mdef-grandparissud.fr](mailto:pdma77-91@mdef-grandparissud.fr)

Département de Seine-et-Marne - 2022 - Gettyimages - Ne pas jeter sur la voie publique - IMPRIM'VERT

  
**PDMA**  
PLATEFORME  
des métiers de l'autonomie

**ACCOMPAGNER  
ET SOUTENIR  
LES PROFESSIONNELS  
DE L'AUTONOMIE**



**UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ EN ESSONNE ET EN SEINE ET MARNE**

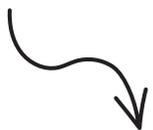
La Plateforme des métiers de l'autonomie de la Maison de l'emploi et de la formation de Grand Paris Sud est l'interlocuteur idéal des professionnels et des personnes souhaitant se tourner vers les métiers du grand âge et du handicap en Essonne et en Seine-et-Marne.

**ALTRUISME, SOLIDARITÉ, ENGAGEMENT, PROXIMITÉ**

sont autant de valeurs attachées à ces professions qui « ont du sens », tant pour le professionnel que pour la personne dont il prend soin.

Ce guichet unique de coopération soutenu par les acteurs majeurs du secteur\* a également pour mission de sécuriser les parcours et les emplois.

\* Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), Départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, Directions départementales de l'emploi et des solidarités (77 et 91), Agence régionale de santé.



**Rejoignez-nous**

**01 82 33 03 20**

# À l'écoute des professionnels



## LA PLATEFORME DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE PROPOSE :

### 1 POUR LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX ET LES STRUCTURES DU DOMICILE

**Diagnostic socio-économique :** état des lieux, mise en valeur des bonnes pratiques.

**Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences :** accompagnement des dirigeants/encadrants dans le développement de la structure/établissement.

**Information, communication et veille juridique :** webinaires sur l'actualité du secteur, transmission d'une newsletter juridique relative au sanitaire et social.

**Soutien au recrutement :** pré-sélection et suivi des candidatures, collaboration avec les acteurs de l'emploi, job dating...

**Qualité de vie au travail :** mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail et d'un protocole de prévention des risques professionnels.

### 2 POUR LES SALARIÉS DU SECTEUR

**Prévention des risques professionnels :** atelier de sensibilisation pour rendre les salariés acteurs de leur propre sécurité au travail.

**Évolution professionnelle :** point d'étape dans le parcours professionnel des salariés du secteur, en lien avec notre psychologue.

**Formation mutualisée :** organisation de sessions de formations professionnalisantes et de proximité en partenariat avec les opérateurs de compétence (OPCO).

**Fidélisation :** mise en place d'actions autour de la sécurisation des parcours et de l'intégration des professionnels.

### 3 POUR LES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI OU EN RECONVERSION

**Accompagnement vers et dans l'emploi** de tout public dans le secteur des métiers de l'aide et du soin, via des formations.

**Collaboration avec les organismes de formation, les collèges, les lycées :** informer, repérer et accompagner les compétences vers les besoins en recrutement.